

Faits et chiffres

QUI SUIS-JE?

L'identité d'une personne est unique et complexe. Les identités légale, numérique, de genre et environnementale constituent des facettes indissociables de l'identité globale d'un individu. Voici des définitions et quelques chiffres et aspects de droits.

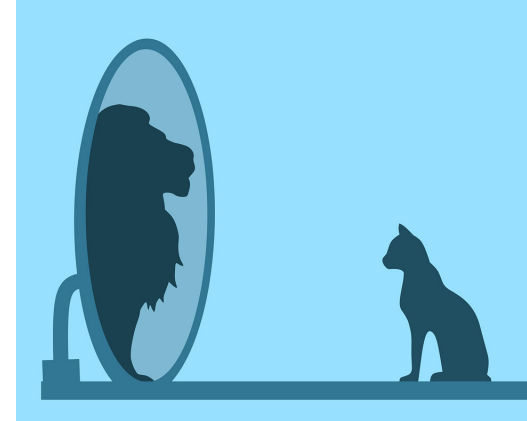
Identité légale

L'enfant a droit à une identité, y compris son nom, sa nationalité, ses relations familiales. Son existence et son identité sont reconnues par la so-

ciété au moment de l'enregistrement de sa naissance.

Dans le monde, on estime à **237 millions** le nombre d'enfants de moins de 5 ans qui ne possèdent pas d'acte de naissance à l'heure actuelle. Cela les expose au non-respect des droits de l'enfance, en particulier le droit à une identité et à une nationalité et les prive d'accès aux services essentiels comme les soins de santé et l'éducation.

UNICEF, 2019, HCR, 2021



Identité de genre et orientation affective et sexuelle

Identité de genre: identité déterminée par la conscience de soi et le sentiment d'appartenance à un genre ou à aucune catégorie de genre communément admise.

Expression de genre: apparence extérieure d'une personne et sa manière d'exprimer le genre (vêtements, coiffure, maquillage, langage, comportement, prénom ou pronoms). Identité et expression de genre peuvent coïncider, mais pas nécessairement.

On distingue:

- **Cisgenre:** une personne dont l'identité de genre est en accord avec le sexe assigné à la naissance.
- **Transgenre:** une personne qui ne s'identifie pas ou pas totalement avec le sexe qui lui a été assigné. Un homme trans est un individu qui a été assigné au sexe féminin mais qui se définit comme homme. Une femme trans est une personne qui a été assignée au sexe masculin mais qui se définit comme une femme.
- **Non-binaire:** une personne qui ne s'identifie ni (exclusivement) comme homme, ni (exclusivement) comme femme. Des études internationales indiquent qu'en-

viron **0,5% à 3%** des personnes sont trans. Parmi elles, jusqu'à **60%** sont non-binaires.

- **Intersexuation:** les personnes intersexes ou intersexuées sont des personnes dont le corps possède des caractéristiques biologiques ne correspondant pas ou qu'en partie aux catégories binaires employées généralement pour distinguer les corps „femelles“ des corps „mâles“.

Selon l'ONU, la proportion de personnes intersexuées dans la population mondiale est d'environ **1,7%**.

Orientation affective et/ou sexuelle: attirance affective et/ou sexuelle qu'une personne peut éprouver envers d'autres personnes.

On distingue:

- **Homosexualité:** attirance pour des personnes du même sexe/genre.
- **Hétérosexualité:** attirance pour des personnes de l'autre sexe/genre.
- **Bisexualité:** attirance pour des personnes de plus d'un sexe/genre.
- **Pansexualité:** attirance pour des personnes indépendamment du sexe/genre.
- **Aromantisme et/ou asexualité:** le fait de ne pas éprouver d'attirances affectives et/ou sexuelles.

LGBTIQ: personnes lesbienne, gay, bisexuelle, trans*, intersexe, queer ou en questionnement. Ces lettres ne représentent pas des groupes homogènes mais une variété de parcours, d'expériences et d'auto-définitions.

Homophobie: attitudes ou manifestations de mépris, de rejet ou de haine envers des personnes, des pratiques ou des représentations homosexuelles ou supposées l'être. Fait de ne pas leur accorder les mêmes droits qu'aux personnes hétérosexuelles.

Transphobie: sentiment ou manifestation de rejet, de mépris ou de haine envers les personnes ou comportements associés aux transidentités. Cela se traduit par une stigmatisation sociale à l'égard des personnes trans ou considérées comme telles et des discriminations, des préjugés négatifs, des violences verbales, physiques, psychologiques.

Les élèves dont l'orientation affective et sexuelle n'est pas exclusivement hétérosexuelle sont davantage la cible de **harcèlement-intimidation** que leurs camarades. Au secondaire I, le risque est **5 fois** plus élevé. Au secondaire II, il est **4,5 fois** plus grand pour les garçons non hétéro. Quant aux filles non hétéro, elles encourent **4 fois** plus de risque d'agressions sexuelles.

Ces jeunes ont aussi 2 à 5 fois plus de risque de faire une tentative de suicide, notamment en raison du rejet et de la stigmatisation. Concernant la santé, les jeunes trans* se disent en plus mauvaise santé générale que leurs camarades (36% versus 12%), ils rapportent des troubles psychosomatiques récurrents (82% versus 60%) et des symptômes dépressifs plus fréquents (67% versus 39%).

Les violences homophobes et transphobes ainsi que le silence et le tabou qui entourent les personnes LGBTIQ ont des conséquences personnelles d'abord: stress, absentéisme, décrochage scolaire, difficultés de socialisation, blocage des aspirations scolaires et professionnelles, baisse de l'estime de soi, tentatives de suicide. Mais ces violences péjorent aussi les conditions d'apprentissage des autres élèves et le climat scolaire global.

santé-sexuelle.ch
inter-action-suisse.ch
sos.homophobie.org

C. Dayer (2021). Lutte contre l'homophobie et la transphobie dans les lieux de formation (Etat de Vaud).

C. Dayer (2022). (Ré)agir face à l'homophobie et la transphobie (Reiso.org).

Lucia Sonia, Stadelmann Sophie, Amiguet Michaël, Ribeaud Denis & Bize Raphaël. (2017). Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans les cantons de Vaud et Zurich. Les jeunes non exclusivement hétérosexuel-le-s : populations davantage exposées ? Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive (Raisons de santé 279).

Udrisard Robin, Stadelmann Sophie & Bize Raphaël. (2022). Des chiffres vaudois sur la victimisation des jeunes LGBT. Lausanne : Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique (Raisons de santé 329).

Identité numérique

Identité numérique: représentation unique d'un individu dans l'espace numérique. Elle est composée de l'ensemble des renseignements et traces d'activités sur les réseaux informatiques fournis volontairement ou non (par exemple, nom, date de naissance, rôle, mot de passe, etc.). Cette identité virtuelle se crée par le biais des réseaux sociaux, comme Facebook ou Twitter, ou TikTok.

L'enfant a **droit à sa propre image**. La Constitution suisse (art. 13) défend le droit à la protection de la vie privée et familiale ainsi que le droit d'être protégé contre l'emploi abusif de données la concernant. Le droit à disposer de sa propre image découle de ce droit. Ainsi chaque personne peut décider ce qu'elle veut en ce qui concerne sa propre image et le cas échéant agir en justice pour défendre ses droits. Cela signifie que prendre en photo quelqu'un sans son consentement peut déjà représenter une atteinte à la personnalité, de même pour la diffusion sur internet de cette photo.

La plupart des jeunes utilisent les réseaux sociaux pour regarder des photos ou vidéos et liker les posts des autres. Mais aussi pour consulter les profils de leurs ami.e.s, envoyer des messages instantanés, partager informations et photos. En Suisse, Instagram, YouTube, Snapchat et TikTok sont actuellement les réseaux sociaux les plus utilisés par les jeunes de 12 à 19 ans selon l'étude James 2022. Les réseaux sociaux permettent de - nouer et d'entretenir des relations, de partager des idées et

d'échanger, renforçant le sentiment d'appartenance; - développer sa propre identité en testant via les commentaires ce que les autres apprécient ou pas; communiquer de manière spontanée et en temps réel avec ses ami.e.s ou des personnes partageant les mêmes centres d'intérêt. Mais les réseaux sociaux exposent aussi à - la pression sociale, l'exigence d'être toujours connecté.e.s et de répondre rapidement; - la peur de manquer quelque chose ou d'être exclu.e; humiliations, insultes et harcèlement qui ne s'arrêtent plus aux portes du préau mais jusque chez soi; - empreinte numérique compromise, avec le risque que par ex. les photos publiées soient regardées, copiées, téléchargées, retravaillées par une inconnue.

Avatar: représentation d'un.e participant.e d'un jeu vidéo en ligne, d'un forum, d'un chat, etc. via une transformation volontaire de son identité, un alter ego à qui l'on peut donner une touche personnelle et originale.

L'avatar permet d'interagir de façon **anonyme** et de protéger son identité réelle. En effet, il y a un écran entre la personne réelle et sa représentation virtuelle. Cela implique aussi que derrière un avatar peut se cacher n'importe qui, y compris un groupe de personnes. En cas d'infraction, l'éditeur ou l'éditrice du site internet sera prié de fournir les données permettant d'identifier la personne utilisant un avatar (nom, prénom, messages privés ou adresse IP).

educa.ch
educationauxmedias.ch
jeunesetmedias.ch
ecrirepourleweb
étude JAMES 2022

Identité environnementale et citoyenneté mondiale

Identité environnementale: un sentiment de connexion à une partie de l'environnement naturel non humain, basé sur des expériences personnelles significatives et l'attachement émotionnel, qui affecte la manière dont nous percevons et agissons envers le monde; une croyance que l'environnement est

important pour nous et une partie importante de qui nous sommes. Ce sentiment d'appartenance peut alors modifier notre perception de soi; ainsi la nature peut devenir une part entière de notre identité.

Citoyenneté mondiale: les actions sociales, politiques, environnementales et économiques, menées à une échelle mondiale, par des communautés et des individus orientés vers

le monde. La citoyenneté mondiale implique que les individus font partie de réseaux multiples, divers, locaux ou non, plutôt que d'être des actrices et acteurs isolé.e.s, à l'impact local. Promouvoir la citoyenneté mondiale dans le développement durable permettra à ces personnes d'endosser leur responsabilité sociale, afin d'agir au bénéfice de toutes et tous.

Clayton S., 2003
Environnement Jeunesse, 2020
Nations Unies